

Procès-verbal de l'assemblée générale du SECMV  
Jeudi le 7 avril 2005

1. Ouverture de l'assemblée : à 9h32

2. Praesidium et procédures :

Emilie Blanchette et Philippe Plourde sont proposés par Flavio Mongelli et appuyés par Guylaine Lavoie comme respectivement secrétaire et président de cette assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Annabelle (Arts) d'interchanger les points 5 et 6 soit «Adoption ou rejet de la proposition» et «Commission des études». Elle est appuyée par Catherine Tranchemontagne (Design de mode)

REJETÉ À MAJORITÉ

Julie Legault (Arts) apporte un amendement à la proposition : Mettre le point «Commission des études» avant le point «Analyse de la proposition du ministre Fournier». Elle est appuyée par André Paquette.

REJETÉ À MAJORITÉ

L'ordre du jour est donc adopté à la majorité tel quel.

4. Analyse de la proposition du ministre Fournier :

Tania et Alexandra Laperrière ainsi que Véronique Alexandre ont fait une analyse de la proposition du ministre. Elles exposent leurs résultats à l'assemblée.

En faveur de la proposition	En désaccord avec la proposition
François Mailloux (Sc. Hum) argent provincial et non fédéral	Marie-Noëlle Doucet-Paquin (Théâtre) seulement effectif lorsque le gouvernement au pouvoir?
Pas de conditions. Aucune remise de dettes, programme de bourse	Isabelle Charlebois (Design de mode) Prochaines élections?
	Julie Legault (Arts) 173 millions?
	Alexandra Laperrière (Musique) gel du 70 millions, non-inclus
	Maxime Perreault (Musique) Statut Quo?
	Catherine Tranchemontagne (Design de mode) Période de consultation?
	Zuzana (Design de mode) Conditions?

Myrna Chahine demande la parole à l'assemblée. Le gouvernement a signé une entente de principe avec les étudiants. C'est un changement de nature administrative. Invitation à consulter le site internet du gouvernement.

Philippe Gauvin (UQAM, Sc. Hum) demande le droit de parole. Le vote est demandé. **ADOPTÉ À MAJORITÉ**

Olivier Coulombe (Bois-de-Boulogne) «The Gazette» a publié la période de consultation au mois de juillet dernier.

5. Adoption ou rejet de la proposition :

En faveur de la proposition	En désaccord avec la proposition
Guillaume Laplante (Design de mode) Entente acceptable, règlements et lois	Fratzel (Arts), stratégie, aucune garantie
Louis Bédard (Musique) Négociations et compromis	Julie Legault (Arts) bataille pour des acquis
Emilie Bellavance (Design de mode) Enfants gâtés, exagération	Maxime Perreault (Musique) réforme?
Marie-Line Bastien (Design de mode) 5 ans c'est acceptable, 103 millions obtenu	Mélissa Bergeron (Théâtre) continuer la lutte, perdu beaucoup
	Marie-Noëlle Doucet-Paquin (Théâtre) Pas de revendications, pas d'argent
	Guylaine Lavoie (Théâtre) Où sont les investissements du gouvernement?
	Patrick Corbain (T.E.S.) Retourner au cours ou continuer la grève, Promesses en l'air
	Zuzana (Design de mode) moitiés des associations retournent en classe, ¾ refusent l'offre
	Isabelle Charlebois (Design de mode) Mauvaise foi du ministre
	Tania Laperrière (Musique) Enlèvement d'un droit acquis
	Annie Campagnat (T.T.S.) Appui publique
	Marie-Ève Bradette (Théâtre) ne pas accepter une offre moindre

Julie Poirier (T.É.E) propose de refuser l'offre du ministre Fournier. Elle est appuyée par Mathieu Laplante (Théâtre).

En faveur avec la proposition déposée	En désaccord avec la proposition déposée
103 millions acquis et obtenu	J-B Lacombe (International) accepter l'offre = bataille perdue
	Julie Legault (Arts) Société à la dérive
	Catherine Tranchemontagne (Design de mode) Non achetable
	Olivier Dubreuil (Musique) À qui la faute?

La question préalable est demandée.

La proposition de Julie Poirier (T.É.E) qui propose de refuser l'offre du ministre Fournier et appuyée par Mathieu Laplante (Théâtre).  
ADOPTÉE À MAJORITÉ

6. Commission des études :

Le huis clos est demandé par Marie-Noëlle Doucet-Paquin (Théâtre)

Tania Laperrière (Musique) propose de mandater le SECMV pour demander à ce que la session d'hiver 2005 se termine le 13 juin.

Également, Tania recommande la formation d'un comité ayant pour mandat de trouver des moyens pour obtenir une entente concernant la règle, et non la loi des 82 jours, et ce sans que les étudiants n'aient à être punis ou à payer le prix pédagogique pour l'exercice de leurs droits citoyens, en l'occurrence la grève.

La suggestion est ADOPTÉE À MAJORITÉ et appuyée par Fratzel (Arts)

Le comité est formé de :

- Julie Legault (Arts)
- Julie Martineau
- Alexandra Laperrière
- Stéphanie Brunelle
- Geneviève Rouleau
- Véronique Alexandre
- Guylaine Lavoie

ÉLU(E)S À L'UNANIMITÉ

Julie Legault (Arts) Flou de la part du Directeur des études, mais les professeurs nous appuient.

Maxime Perreault (Musique) Condenser les cours pour ne pas se présenter au mois d'août.

Une proposition est déposée à l'assemblée :  
Faire les examens au mois de juin et que les semaines du mois d'août soient considérées comme des semaines d'enrichissement ou de remise des travaux.  
Appuyé par Audrey Labelle (Design de mode)  
ADOPTÉ À MAJORITÉ

Élisabeth Côté (Sc. Nat) fait la lecture du rapport du Directeur des études sur la conférence avec les autres cégeps dont la session est en péril.

7. Table de concertation :

Le 6 avril a eu lieu la rencontre pour former la table de concertation avec l'objectif et les structures. Une invitation des membres de la CASSÉE avait été faite. Une concertation est impossible sans ouverture d'esprit. Faire un partage d'idées des cégeps encore en grève.

8. Bilan de grève :

Mise à jour sur les cégeps encore ou non en grève.  
Toile collective à remettre à la ministre Beauchamp comme moyen de pression pacifique.

9. Vote de grève :

Maxime Perreault (Musique) propose la continuation de la grève jusqu'à la prochaine assemblée et est appuyé par Julie Chaput (Design de mode)

Le vote secret est demandé. Le vote est également demandé. Le vote secret est REJETÉ À LA MAJORITÉ PLUS QUE 2 TIERS

Sarah-Ève Montes (Design de mode) apporte un amendement à la proposition : Que la rentrée en classe soit lundi le 11 avril 2005.  
Appuyée par Guillaume Laplante (Design de mode)

François Giguère apporte une idée d'amendement reprise par Julie Legault (Arts) et appuyée par Flavio Mongelli :  
Que certaines journées soient considérées comme des journées de grève sur le calendrier soient le 14, 20, 24 avril et le 6 mai.

Éric Marshall (Graphisme) demande la levée du huis clos et est appuyé par Marie-Andrée Baril. ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Après quelques débats déjà mentionnés la question préalable est demandée.

Maxime Perreault (Musique) propose la continuation de la grève jusqu'à la prochaine assemblée et est appuyé par Julie Chaput (Design de mode) ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Sarah-Ève Montes (Design de mode) apporte un amendement à la proposition : Que la rentrée en classe soit lundi le 11 avril 2005.

Appuyée par Guillaume Laplante (Design de mode) **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

François Giguère apporte une idée d'amendement reprise par Julie Legault (Arts) et appuyée par Flavio Mongelli :

Que certaines journées soient considérées comme des journées de grève sur le calendrier soient le 14, 20, 24 avril et le 6 mai. **REJETÉ À LA MAJORITÉ**

10. Invitation aux états généraux :

Une invitation est lancée pour améliorer le fonctionnement de l'association étudiante. Les étudiants sont incités à y participer. Vendredi le 8 avril 2005 à partir de 8hres.

11. Varia :

Isabelle Charlebois (Design de mode) propose comme mobilisation à l'interne de négliger les frais d'inscription. Elle est appuyée par Jean-Baptiste Lacombe (International)

**MISE EN DÉPÔT PAR ABSTENTION MAJORITAIRE**

Invitation à assister à la commission des études.

12. Levée de l'assemblée : à 12h42

Procès Verbal  
Assemblée générale  
4 mai 2005

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Præsidium : Isabelle Raymond propose Élisabeth Côté en tant que présidente et Philippe Plourde comme co-président et Gabriel Lalonde comme secrétaire. Appuyé par Méloé Ferron.
- 3) Ordre du jour : Audrey Labelle propose une modification à l'ordre du jour soit d'ajouter le point Party en 9 et le point Varia en 10. Adopté à l'unanimité.
- 4) Élections
  - 4.1) Exécutants : François présente les postes disponibles soit Interne, Information et pédagogie.  
Guillaume Proulx se présente dans le poste de Pédagogie.  
Gregory Brasseur se présente au poste d'Information.  
Sont élus par acclamation.

4.2) Comité de soutien : Présenté par François.  
Audrey Labelle se présente  
Nicolas Chadi se présente  
Sont élus par acclamation.

4.3) C.A. : Isabelle présente les postes au C.A soit un élève en technique et un élève en pré-universitaire.  
Maxime Perreault se présente en technique  
Guillaume Proulx se présente en pré-universitaire.  
Élus par acclamation.

4.4) Annonce pour les postes de représentants de programmes faite par François. Les élèves voulant être représentants de programmes doivent remplir une feuille de signature de 50 noms. En cas d'égalité, un conseil de département sera tenu.

4.5) François présente les postes à la commission des études.  
Maxime Perreault se présente en technique  
Marion Halley se présente (sc. Nature)  
Élus par acclamation

5. États Généraux : présentés par François. Les concepts d'asso-dollars, du lac à l'épaule et du principe de non militantisme sont discutés et adoptés à l'unanimité.

6. Calendrier : présenté par Maxime : les jours de grève où les locaux de productions étaient ouverts sont maintenant comptés à l'intérieur du 82 jours. La semaine de relâche d'automne est conservée.

7. Budget : présenté par Maxime. Isabelle amende que si la marge d'argent prévue à l'augmentation du salaire du coordonnateur du café n'est pas utilisée, soit transférée à l'achat de papier recyclé. Appuyé par Mylène Fournier. Adopté à l'unanimité.

8. Embauche : François présente la situation des postes de permanent et de coordonnateur du café qui sont vacants à la fin de la session et la création d'un comité qui se chargera de choisir les candidats qui les remplaceront.

8.1 Isabelle propose la création des 2 postes (permanent et coordonnateur de café). Appuyé par Émilie. Adopté à l'unanimité.

9. Party : Audrey Labelle présente la possibilité de vendre des billets pour des partys. François souligne que la mission du syndicat n'est pas la promotion de party. Philippe demande un vote indicatif. Rejeté à majorité.

10. Varia : Audrey propose la nomination d'une firme comptable (Gosselin et associés) Mylène appuie. Adopté à majorité.

11. fermeture de l'assemblée.

Président

---

Co-président

---

Secrétaire

---